

Kasbah of Algiers

1. Données sur le bien du patrimoine mondial

1.1 - Dénomination du bien du patrimoine mondial

Casbah d"Alger

1.2 - Détails sur le bien du patrimoine mondial

1.3 - Tableau des informations géographiques

Nom	Coordonnées	Bien (ha)	Zone tampon (ha)	Total (ha)	Année d'inscription
Casbah d"Alger	36.783 / 3.06	54.7	0	54.7	1992
Total (ha)		54.7	0	54.7	

1.4 - Carte(s)

Titre	Date	Lien vers source
Kasbah of Algiers - Map of the inscribed property	2013	

1.5 - Site Internet et présence sur les réseaux sociaux (le cas échéant)

Commentaire

L"Agence Nationale des Secteurs Sauvegardés a ouvert un compte Facebook "Anss Patrimoine Algérie" dans le but de : - sensibiliser - faire connaître le patrimoine - interagir avec les internautes Ce compte Facebook traite tout les secteurs sauvegardés (villes historiques protégées au titre de la réglementation nationale) à travers le territoire national mais axe l'essentiel de ses efforts sur la Casbah d"Alger.

2. Autres conventions/programmes au titre desquels le bien du patrimoine mondial est protégé (le cas échéant)

2.1 - D'après les informations disponibles, ce bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) est désigné et/ou protégé au titre des conventions/programmes recensés dans le tableau ci-après. Vérifiez et modifiez les données si nécessaires.

		Le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) <u>est</u> désigné et/ou protégé au titre de la convention/du programme	Le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) <u>n'est pas</u> désigné et/ou protégé au titre de la convention/du programme
2.1.1	Registre international des biens culturels sous protection spéciale (Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé)		×
2.1.2	Liste des biens culturels sous protection renforcée (Deuxième Protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé - 1999)		×
2.1.3	Liste des zones humides d'importance internationale (Liste de Ramsar) (Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar))		×
2.1.4	Réseau mondial des réserves de biosphère L'Homme et la biosphère (MAB)		×
2.1.5	Réseau mondial des géoparc Géoparc mondiaux UNESCO		×

2.2 - Si nécessaire, merci d'inscrire ici vos commentaires sur la question 2.1

2.3 - Vos autorités nationales ont-elles l'intention de demander, le cas échéant, une protection renforcée pour le bien du patrimoine mondial au titre du deuxième protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1999) au cours des trois prochaines années ?

Non

2.4 - Vos autorités nationales ont-elles l'intention de faire inscrire le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) sur la Liste des zones humides d'importance internationale (Liste de Ramsar), le cas échéant, au cours des trois prochaines années ?

Non

2.5 - Vos autorités nationales ont-elles l'intention de désigner le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) en tant que Réserve pour l'Homme et la biosphère (le cas échéant) au cours des trois prochaines années ?

Non

2.6 - Vos autorités nationales ont-elles l'intention de faire désigner le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) comme Géoparc mondial UNESCO (le cas échéant) au cours des trois prochaines années ?

Non

2.7 - Indiquez le niveau de coopération au niveau du bien entre les différentes désignations des conventions/programmes pour le bien

2.7.1	Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé	
2.7.1	Il n'y a aucun contact avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✕
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique occasionnellement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique régulièrement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial gère également cette désignation/programme.	
2.7.2	Deuxième protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1999)	
2.7.1	Il n'y a aucun contact avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✕
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique occasionnellement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique régulièrement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial gère également cette désignation/programme.	
2.7.3	Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar)	
2.7.1	Il n'y a aucun contact avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✕
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique occasionnellement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique régulièrement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial gère également cette désignation/programme.	
2.7.4	Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)	
2.7.1	Il n'y a aucun contact avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✕
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique occasionnellement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique régulièrement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial gère également cette désignation/programme.	
2.7.5	Géoparcs mondiaux UNESCO	
2.7.1	Il n'y a aucun contact avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✕
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique occasionnellement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique régulièrement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial gère également cette désignation/programme.	

2.8 - Ajouter ici les informations sur la coopération avec une autre/ d'autres désignation(s)/programme(s)

2.9 - À votre connaissance, des éléments associés au bien du patrimoine mondial ont-ils été inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel ?

Non

2.10 - Recensez les éléments associés au bien du patrimoine mondial qui sont inscrits, à votre connaissance, au titre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

2.11 - À votre connaissance, du patrimoine documentaire associé au bien du patrimoine mondial a-t-il été inscrit au titre du Programme Mémoire du monde ?

Non

2.12 - Recensez le patrimoine documentaire associé au bien du patrimoine mondial inscrit, à votre connaissance, au titre du Programme Mémoire du monde.

3. Déclaration de valeur universelle exceptionnelle

3.1 - Déclaration de valeur universelle exceptionnelle adoptée par le Comité du patrimoine mondial

Déclaration de valeur universelle exceptionnelle

Brève synthèse

La Casbah d'Alger apparaît comme un exemple significatif de ville historique maghrébine qui eut une grande influence sur l'urbanisme dans la partie occidentale de la Méditerranée et en Afrique sub-saharienne.

En effet, situé sur la côte méditerranéenne, le site fut habité au moins dès le VI^e siècle avant notre ère quand un comptoir phénicien y fut installé. Le terme Casbah, qui désignait à l'origine le point culminant de la médina de l'époque ziride, s'applique aujourd'hui à l'ensemble de la vieille ville d'El Djazair, dans les limites marquées par les remparts d'époque ottomane édifiés dès la fin du XVI^e siècle.

Dans cet ensemble vivant où résident près de 50.000 personnes, se conservent encore de très intéressantes habitations traditionnelles, palais, hammams, mosquées et divers souks, dont la forme urbaine représente le témoignage d'une stratification de plusieurs tendances dans un système complexe et original qui s'est adapté, avec une remarquable souplesse, à un site fortement accidenté.

Critère (ii) : La Casbah d'Alger a exercé une influence considérable sur l'architecture et la planification urbaine en Afrique du Nord, en Andalousie et en Afrique sub-saharienne durant les XVI^e et XVII^e siècles. Ces échanges se manifestent par le caractère spécifique de son habitat et par la densité de sa stratification urbaine, un modèle d'établissement humain où le mode de vie ancestral et les habitudes musulmanes se sont harmonisés avec d'autres types de traditions.

Critère (v) : La Casbah d'Alger est un exemple éminent d'un habitat humain traditionnel représentatif de la culture musulmane profondément méditerranéenne, synthèse de nombreuses traditions. Les vestiges de la citadelle, des mosquées anciennes, des palais ottomans, ainsi qu'une structure urbaine traditionnelle associée à un grand sens de la communauté sont les témoins de cette culture et le résultat de son interaction avec les diverses couches de peuplement.

Intégrité (2009)

Malgré les mutations et les aléas sismiques qu'elle a subis, la Casbah d'Alger conserve toujours son intégrité. Dans leur ensemble, les caractères esthétiques, les matériaux utilisés et les éléments architecturaux gardent leurs aspects originaux qui expriment les valeurs ayant prévalu au classement du site en 1992 sur la Liste du patrimoine mondial. Le maintien de la fonction d'habitation a permis de consolider la viabilité du site autant que l'intégrité de son image. Les opérations de restauration du patrimoine bâti de la Casbah engagées dans le cadre du Plan de sauvegarde et de mise en valeur satisfont les normes locales et nationales et contribuent à maintenir l'intégrité du site. Il existe néanmoins des menaces à l'intégrité qui sont liées à la sur densification et à des interventions non contrôlées. D'autres risques proviennent des séismes et des incendies, ainsi que des glissements de terrain et des inondations.

Authenticité (2009)

Les attributs de la Valeur universelle exceptionnelle qui avaient permis l'inscription sont maintenus. La Casbah témoigne d'une authenticité remarquable, aussi bien au niveau de la forme et de la conception (trame urbaine très dense), des matériaux de construction (briques en terre crue, enduits de terre et à la chaux, pierre et bois) que de l'utilisation (habitation, commerce, culte) et des traditions populaires. La survivance des savoir-faire architecturaux traditionnels, notamment en matière des métiers de la construction et du décor architectural, est un atout majeur pour soutenir la Valeur universelle exceptionnelle.

Besoins en matière de protection et de gestion (2009)

La Casbah d'Alger fut classée site historique national en novembre 1991 et secteur sauvegardé en 2003. Le cadre juridique qui assure sa protection comprend les lois 98.04 (relative à la protection du patrimoine culturel), 90.25, 90.29, 91.10 et les décrets exécutifs 90.78, 90.175, 91.176, 91.177 et 91.178. L'État partie considère cependant qu'il est nécessaire d'effectuer une révision des dispositions législatives et administratives relatives au bien pour mieux assurer sa protection et sa mise en valeur.

La gestion du site est confiée à la Direction de culture de la wilaya (province) d'Alger. Il existe un besoin continu de conserver et réhabiliter le bien afin de prévenir la détérioration du tissu urbain. Les menaces dues aux séismes et aux incendies sont réelles alors que les glissements de terrain et les inondations constituent toujours des menaces possibles. Un plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé (PPSMVSS), codifié par le décret exécutif n° 324-2003 est en préparation. Le plan de gestion prendra en considération ces questions et tiendra compte d'une zone tampon et des actions de suivi régulier. La Direction de culture de la Wilaya, en concertation avec le ou les présidents d'Assemblées Populaires Communales concernés, est l'agent de mise en œuvre et de gestion du PPSMVSS. Pour renforcer cette action, un texte réglementaire est en voie d'adoption, celui des Agences des secteurs sauvegardés. L'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEBC) est chargé, quant à lui, au titre du Ministère de la culture, de la gestion des monuments et sites archéologiques et historiques classés, y compris ceux situés à l'intérieur d'un secteur sauvegardé.

3.2 - Recensez les attributs de valeur universelle exceptionnelle de votre bien et évaluez leur état. À titre indicatif, il est conseillé de se focaliser sur environ 5 attributs essentiels (pas plus de 15 en tout).

	Brève identification de l'attribut	Préservé	Compromis	Gravement Compromis	Perdu
3.2.1	Stratification de plusieurs tendances (puniques, antique romaine, ottomane, vernaculaire....)	✗			
3.2.2	Densité de la stratification urbaine toujours en vigueur	✗			
3.2.3	Modèle d'établissement humain où le mode de vie ancestral et les habitants musulmans se sont harmonisés avec d'autres traditions	✗			
3.2.4	Structure urbaine traditionnelle associée à un grand sens de la communauté ajoutée à la citadelle mosquées et palais ottomans		✗		
3.2.5	Maintien de la fonction d'habitation	✗			
3.2.6	Matériaux et éléments architecturaux (brique de terre crue,enduits de terre à la chaux , pierre et bois)	✗			
3.2.7	Utilisation encore en vigueur (habitat, commerce, culte)	✗			
3.2.8	Traditions populaires et savoir faire	✗			
3.2.9					
3.2.10					
3.2.11					
3.2.12					
3.2.13					

3.2.14					
3.2.15					

3.3 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations relatives à la Déclaration de valeur universelle exceptionnelle

La trame urbaine dense est quelque peu déstabilisée du fait d'effondrements qui interviennent de manière sporadiques, en raison des vides existants et la vulnérabilité des biens.

4. Facteurs affectant le bien

4.1. Habitat et développement

4.1.1 - Habitat

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.1.2 - Développement commercial

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.1.3 - Zones industrielles

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.1.4 - Vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.1.5 - Installations d'interprétation pour les visiteurs

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.1.6 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.1 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.2. Infrastructures de transport

4.2.1 - Infrastructures de transport de surface

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- S'applique, négatif, actuel, potentiel, intérieure, extérieure

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.2.2 - Infrastructures de transport souterrain

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

✕ S'applique	Ne s'applique pas
--------------	-------------------

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	🚩 actuel	🚩 potentiel	📍 intérieure	🌿 extérieure	📉 Décroissant	➡ Stable	📈 Croissant
🟢 positif ✕	✕	✕		✕			📈
🔴 négatif							

4.2.3 - Infrastructures de transport aérien

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- S'applique, négatif, actuel, potentiel, extérieure

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.2.4 - Infrastructures de transport maritime

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- S'applique, négatif, actuel, potentiel, intérieure, extérieure

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.2.5 - Effets liés à l'utilisation des infrastructures de transport

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.2.6 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.2 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

- La réalisation du métro d'Alger et sa station au niveau de la Place des Martyrs a affecté actuellement le bien positivement, en premier lieu par la découverte d'un potentiel archéologique considérable et aussi par la visite du site par la population qui a augmenté considérablement - La délocalisation de la station des bus qui était installée au niveau de la Place des Martyrs a eu un impact positif dégagement visuel et introduction de diverses activités commerciales au niveau de la place.

4.3. Ouvrages à grande échelle ou infrastructures de services

4.3.1 - Infrastructures hydrauliques

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.3.2 - Infrastructures liées aux énergies renouvelables

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.3.3 - Infrastructures liées aux énergies non renouvelables

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.3.4 - Installations localisées

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- S'applique, négatif, actuel, intérieure, extérieure

✕ S'applique

Ne s'applique pas

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	🔴 actuel	🟡 potentiel	🟢 intérieure	🟢 extérieure	📉 Décroissant	➡ Stable	📈 Croissant
🟢 positif ✕	✕	✕	✕	✕			📈
🔴 négatif							

4.3.5 - Grandes installations linéaires

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.3.6 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.3 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

Installations localisées: les relais de téléphone mobile ont été installés en terrasse des immeubles, en dehors des limites du bien, ces derniers sont bénéfiques pour la population habitant la casbah d'alger.

4.4. Pollution

4.4.1 - Pollution des océans

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.4.2 - Pollution des eaux souterraines

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- S'applique, négatif, actuel, intérieure

✕ S'applique

Ne s'applique pas

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	 actuel	 potentiel	 intérieure	 extérieure	 Décroissant	 Stable	 Croissant
 positif ✕	✕						
 négatif ✕	✕		✕				

4.4.3 - Pollution des eaux de surface

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.4.4 - Pollution atmosphérique

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.4.5 - Déchets solides

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- S'applique, négatif, actuel, intérieure, extérieure

✕ S'applique	Ne s'applique pas
--------------	-------------------

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	 actuel	 potentiel	 intérieure	 extérieure	 Décroissant	 Stable	 Croissant
 positif ✕	✕		✕	✕			
 négatif ✕	✕	✕	✕	✕			

4.4.6 - Apport excessif d'énergie

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.4.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.4 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

Pour ce qui est des déchets ménagers, l'état à travers les services de la commune fait un effort considérable pour le ramassage des déchets en vue de maintenir la propreté du bien. Il y a aussi des campagnes de volontariat réalisées par la société civile (jeunes, étudiants habitants, ...). S'agissant des eaux usées et souterraines, des travaux de réhabilitation de trois collecteurs d'assainissement sont en voie d'achèvement entrepris par les services de la wilaya d'Alger.

4.5. Utilisation/modification des ressources biologiques

4.5.1 - Pêche/collecte de ressources aquatiques

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.5.2 - Aquaculture

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.5.3 - Modification du régime des sols

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.5.4 - Élevage de bétail/pacage d'animaux domestiques

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.5.5 - Production de semences

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.5.6 - Collecte de plantes sauvages à des fins commerciales

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.5.7 - Collecte de plantes sauvages à des fins de subsistance

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.5.8 - Chasse commerciale

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.5.9 - Chasse de subsistance

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.5.10 - Exploitation forestière/production de bois

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.5.11 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.5 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.6. Utilisation de ressources matérielles

4.6.1 - Exploitation minière

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.6.2 - Exploitation de carrières

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.6.3 - Pétrole/gaz

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.6.4 - Exploitation hydraulique

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.6.5 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.6 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.7. Conditions locales affectant le tissu physique

4.7.1 - Vent

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.7.2 - Humidité relative

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- S'applique, négatif, actuel, intérieure, extérieure

Ne s'applique pas

S'applique

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif							
négatif							

4.7.3 - Température

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.7.4 - Radiation/lumière

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.7.5 - Poussière

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.7.6 - Eau (pluie/nappe phréatique)

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- S'applique, négatif, actuel, intérieure

Ne s'applique pas

S'applique

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif							
négatif							

4.7.7 - Nuisibles

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.7.8 - Micro-organismes

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

Ne s'applique pas

4.7.9 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.7 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

L'humidité et la pluie sont des facteurs nuisant aux constructions, les services du ministère de la culture ainsi que ceux de la wilaya ont entrepris des travaux de mise hors d'eau afin de préserver le bien. Des études de restauration sont en cours par des bureaux d'étude engagés par la wilaya d'Alger.

4.8. Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine

4.8.1 - Utilisations et associations rituelles/spirituelles/religieuses

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.8.2 - Modifications des valeurs associées à ce patrimoine

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.8.3 - Chasse, récolte et ramassage traditionnels

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.8.4 - Perturbations du mode de vie et des systèmes de savoir traditionnels

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- S'applique, négatif, actuel, potentiel, intérieure, extérieure

✕ S'applique

Ne s'applique pas

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif ✕		✕	✕				
négatif ✕	✕	✕	✕				

4.8.5 - Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale/des communautés

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.8.6 - Impacts des activités touristiques/de loisirs des visiteurs

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.8.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.8 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

Question 4.8.4 : Le fait que le bien ait été abandonné par une grande partie des propriétaires initiaux, et de ce fait est actuellement squatté, implique que l'entretien des habitations ne se fait pas d'une manière rigoureuse. Cette situation est due à la mutation de la population initiale vers des logements considérés comme plus modernes et offrent plus de commodités.

4.9. Autres activités humaines

4.9.1 - Activités illégales

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.9.2 - Destruction délibérée du patrimoine

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.9.3 - Entraînement militaire

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.9.4 - Guerre

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.9.5 - Terrorisme

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.9.6 - Troubles civils

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.9.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.9 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.10. Changement climatique/problèmes météorologiques

4.10.1 - Tempêtes

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.10.2 - Inondations

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.10.3 - Sécheresses

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.10.4 - Désertification

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.10.5 - Modification des eaux de l'océan

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.10.6 - Températures extrêmes

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.10.7 - Autres modifications du climat

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.10.8 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.10 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.11. Évènements écologiques ou géologiques soudains

4.11.1 - Éruption volcanique

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.11.2 - Tremblement de terre

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- S'applique, négatif, potentiel, intérieure, extérieure

✕ S'applique

Ne s'applique pas

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	🔥 actuel	🔊 potentiel	🏠 intérieure	🌳 extérieure	↘ Décroissant	→ Stable	↗ Croissant
🟢 positif ✕	✕	✕					↗
🔴 négatif ✕	✕	✕	✕	✕		→	

4.11.3 - Tsunami/raz-de-marée

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.11.4 - Avalanche/glissement de terrain

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.11.5 - Erosion et envasement/dépôt

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.11.6 - Incendies d'origine naturelle

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.11.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.11 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

Il est à noter que la région d'alger est une zone à forte sismicité. En Aout 2014, une secousse sismique d'intensité Approximative de 5 sur l'échelle de richter, a contribué à accentuer l'état de vulnérabilité des constructions. Une expertise a été élaborée à ce titre, des mesures d'urgence et correctives ont été prises par l'état partie.

4.12. Espèces envahissantes/espèces exotiques ou hyper-abondantes

4.12.1 - Espèces transportées

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.12.2 - Espèces envahissantes/exotiques terrestres

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique

✕ Ne s'applique pas

4.12.3 - Espèces envahissantes/exotiques d'eau douce

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.12.4 - Espèces envahissantes/exotiques marines

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.12.5 - Espèces hyper-abondantes

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.12.6 - Matériel génétiquement modifié

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.12.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.12 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.13. Gestion et facteurs institutionnels

4.13.1 - Système de gestion/plan de gestion

✕ S'applique	Ne s'applique pas
--------------	-------------------

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif ✕	✕	✕	✕	✕		→	
négatif							

4.13.2 - Cadre juridique

✕ S'applique	Ne s'applique pas
--------------	-------------------

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif ✕	✕	✕	✕	✕			↗
négatif							

4.13.3 - Gouvernance

✕ S'applique	Ne s'applique pas
--------------	-------------------

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif ✕	✕		✕	✕			↗
négatif							

4.13.4 - Activités de gestion

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- S'applique, positif, actuel, intérieure, extérieure

✕ S'applique	Ne s'applique pas
--------------	-------------------

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif ✕	✕		✕	✕			↗
négatif							

4.13.5 - Ressources financières

✕ S'applique	Ne s'applique pas
--------------	-------------------

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif ✕	✕	✕	✕	✕			
négatif							

4.13.6 - Ressources humaines

✕ S'applique	Ne s'applique pas
--------------	-------------------

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif ✕	✕	✕	✕	✕			
négatif							

4.13.7 - Activités de recherche/de suivi à faible impact

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- S'applique, positif, actuel, intérieure

✕ S'applique	Ne s'applique pas
--------------	-------------------

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif ✕	✕		✕	✕			
négatif							

4.13.8 - Activités de recherche/de suivi à fort impact

Réponses précédentes du cycle 2 (28/07/2009):

- Ne s'applique pas

S'applique	✕ Ne s'applique pas
------------	---------------------

4.13.9 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués comme pertinents au point 4.13 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

Le suivi de l'état de conservation se fait régulièrement par les techniciens des institutions de l'Etat y compris par la société civile qui alertent sur l'état de conservation : - Agence Nationale des Secteurs Sauvegardés (ANSS) - Services techniques de la commune - Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGECB) Dans le but de prendre des mesures conservatoires nécessaires et maintenir les attributs de la VUE du bien.

4.14. Autre(s) facteur(s)

4.14.1 - Autre(s) facteur(s)

4.15. Tableau récapitulatif des facteurs

4.15.1 - Tableau récapitulatif des facteurs

Nom	Impact			Origine		Trend
4.2 Infrastructures de transport						
4.2.2 Infrastructures de transport souterrain						
4.3 Ouvrages à grande échelle ou infrastructures de services						
4.3.4 Installations localisées						
4.4 Pollution						
4.4.2 Pollution des eaux souterraines						
4.4.5 Déchets solides						
4.7 Conditions locales affectant le tissu physique						

4.7.2 Humidité relative						
4.7.6 Eau (pluie/nappe phréatique)						
4.8 Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine						
4.8.4 Perturbations du mode de vie et des systèmes de savoir traditionnels						
4.11 Évènements écologiques ou géologiques soudains						
4.11.2 Tremblement de terre						
4.13 Gestion et facteurs institutionnels						
4.13.1 Système de gestion/plan de gestion						
4.13.2 Cadre juridique						
4.13.3 Gouvernance						
4.13.4 Activités de gestion						
4.13.5 Ressources financières						
4.13.6 Ressources humaines						
4.13.7 Activités de recherche/de suivi à faible impact						
Légende actuel potentiel négatif positif intérieure extérieure						

4.16. Évaluation des facteurs positifs et négatifs actuels et potentiels

4.16.1 - Evaluation des facteurs négatifs

4.2 Infrastructures de transport

Nom	Impact			Origine	Évolution
4.2.2 Infrastructures de transport souterrain					

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur

	Restreinte
	Localisée
	Extensive
	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur

	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent

	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
✕	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
	Capacité haute
✕	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
	Statique
✕	En hausse

4.3 Ouvrages à grande échelle ou infrastructures de services

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.3.4 Installations localisées						
Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur						
	Restreinte					
	Localisée					
	Extensive					
	Très répandue					
Echelle temporelle - Fréquence du facteur						
	Phénomène unique/rare					
	Intermittent/sporadique					
	Fréquent					
	En cours					
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien						
	Insignifiant					
	Mineur					
	Significatif					
	Catastrophique					
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire						
	Capacité haute					
	Capacité moyenne					
	Capacité faible					
	Aucune capacité/aucune ressource					
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années						
	En baisse					

	Statique
✕	En hausse

4.4 Pollution

Nom		Impact			Origine		Évolution
4.4.2 Pollution des eaux souterraines							

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur

	Restreinte
✕	Localisée
	Extensive
	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur

	Phénomène unique/rare
✕	Intermittent/sporadique
	Fréquent
	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien

	Insignifiant
✕	Mineur
	Significatif
	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire

	Capacité haute
✕	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource

Tendance - Evolution durant les 6 dernières années

✕	En baisse
	Statique
	En hausse

Nom		Impact			Origine		Évolution
4.4.5 Déchets solides							

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur

✕	Restreinte
	Localisée
	Extensive
	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur

	Phénomène unique/rare
--	-----------------------

✕	Intermittent/sporadique
	Fréquent
	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
✕	Mineur
	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
✕	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
✕	En baisse
	Statique
	En hausse

4.7 Conditions locales affectant le tissu physique

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.7.2 Humidité relative						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
✕	Localisée
	Extensive
	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
✕	Fréquent
	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
✕	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
✕	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource

Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
✕	Statique
	En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.7.6 Eau (pluie/nappe phréatique)						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
✕	Localisée
	Extensive
	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
✕	Intermittent/sporadique
	Fréquent
	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
✕	Mineur
	Significatif
	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
✕	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource

Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
✕	Statique
	En hausse

4.8 Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.8.4 Perturbations du mode de vie et des systèmes de savoir traditionnels						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
✕	Localisée
	Extensive
	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
X	Fréquent
	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
X	Mineur
	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
X	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
X	Statique
	En hausse

4.11 Évènements écologiques ou géologiques soudains

Nom	Impact	Origine	Évolution
4.11.2 Tremblement de terre	+ + +		+
	- + +		→

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
X	Restreinte
	Localisée
	Extensive
	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
X	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
X	Mineur
	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
X	Capacité haute
	Capacité moyenne

	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
✕	Statique
	En hausse

4.13 Gestion et facteurs institutionnels

Nom	Impact	Origine	Évolution
4.13.1 Système de gestion/plan de gestion	  	 	

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur

	Restreinte
	Localisée
	Extensive
✕	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur

	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
✕	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien

	Insignifiant
	Mineur
✕	Significatif
	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire

✕	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource

Tendance - Evolution durant les 6 dernières années

	En baisse
✕	Statique
	En hausse

Nom	Impact	Origine	Évolution
4.13.2 Cadre juridique	  	 	

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur

	Restreinte
	Localisée

	Extensive
✕	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
✕	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
✕	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
✕	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
✕	Statique
	En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.13.3 Gouvernance						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
	Localisée
	Extensive
✕	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
✕	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
✕	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
✕	Capacité haute

	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
	Statique
✕	En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.13.4 Activités de gestion						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
	Localisée
	Extensive
✕	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
✕	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
✕	Significatif
	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
✕	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource

Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
✕	Statique
	En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.13.5 Ressources financières						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
	Localisée

✕	Extensive
	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
✕	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
✕	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
✕	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
✕	Statique
	En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.13.6 Ressources humaines						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
	Localisée
✕	Extensive
	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
✕	Fréquent
	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
✕	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
✕	Capacité haute
	Capacité moyenne

	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
✕	Statique
	En hausse

Nom	Impact	Origine	Évolution
4.13.7 Activités de recherche/de suivi à faible impact	 	 	

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
✕	Localisée
	Extensive
	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
✕	Fréquent
	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
✕	Significatif
	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
✕	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource

Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
✕	Statique
	En hausse

4.17. Inscription en série (nationale ou transnationale)

4.17.1 - Si votre bien fait l'objet d'une inscription en série (nationale ou transnationale), identifiez les éléments du bien impactés par chaque facteur

4.18. Évaluation de l'état de conservation au prochain cycle des Rapports périodiques

4.18.1 - Évaluez l'état de conservation de chaque attribut dans environ 6 ans (prochain cycle de soumission des Rapports périodiques).

Attribut	Préservé	Compromis	Gravement compromis	Perdu
4.18.1.1 Stratification de plusieurs tendances	✕			

4.18.1.2	Structure urbaine traditionnelle associée à un grand sens de la communauté ajoutée à la citadelle, mosquées et palais ottomans	×			
4.18.1.3	Maintien de la fonction d'habitation	×			
4.18.1.4	Traditions populaires et savoirs faire	×			
4.18.1.5	Densité de la stratification urbaine 7ne		×		

5. Protection et gestion du bien

5.1. Limites et zones tampons

5.1.1 - Les limites du bien du patrimoine mondial sont-elles adéquates pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle de ce bien ?

Les limites sont **appropriées pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien**

5.1.2 - Les limites du bien du patrimoine mondial sont-elles connues et reconnues ?

Les limites **sont connues** par l'autorité de gestion et les communautés locales/propriétaires

5.1.3 - La/les zone(s) tampon(s) du bien du patrimoine mondial est/sont-elle(s) adéquate(s) pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle de ce bien ?

Le bien n'a **aucune zone tampon**, et cela constitue un manque.

5.1.4 - Les limites de la zone tampon sont-elles connues et reconnues ?

Le bien **n'a aucune zone tampon connue ni reconnue**.

5.1.5 - Remarques, conclusions et/ou recommandations relatives aux limites et zones tampons du bien du patrimoine mondial

5.2. Mesures de protection

5.2.1 - Désignation des mesures de protection (juridiques, réglementaires, contractuelles, liées à la planification, institutionnelles et/ou traditionnelles).

- Ordonnance 67.281 du 20.12.67
- Loi 90.29 du 01.12.90
- Loi 91.10 du 27.04.91
- Loi 90.25 du 18.11.90
- Décret exécutif 90.78 du 27.02.90
- Décret exécutif 90.175 du 28.05.91
- Décret exécutif 91.176 du 28.05.91
- Décret exécutif 91.177 du 28.05.91
- Décret exécutif 91.178 du 28.05.91
- Loi 98.04 du 15.06.98 relatif à la protection du patrimoine culturel

Source: Rapport périodique de 2000, Section II, par. II.4.1a

Commentaire

Le Décret exécutif 05-173 du 9 mai 2005 portant création et délimitation du secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger et cela conformément au décret exécutif 05-324 du 5 octobre 2003 portant modalité d'établissement du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS) a été promulgué conformément à la loi 98-04 afin de protéger et préserver la Casbah d'Alger.

5.2.2 - Indiquez les législations et autres mesures (réglementaires, y compris en matière d'aménagement du territoire, contractuelles, institutionnelles ou traditionnelles) qui n'apparaissent pas au point 5.2.1 et précisez la catégorie à laquelle elles appartiennent.

2002 / la valorisation du littoral / loi n°02-02 du 5 février 2002 /

2001 / l'aménagement et au développement durable du territoire / loi n°01-20 du 12 décembre 2001 /

2003 / loi n° 03-10 du 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable /

2010 / schéma national d'aménagement du territoire / Loi n°10-02 du 29 juin 2010 /

5.2.3 - Le cadre juridique (à savoir la législation et/ou la réglementation y compris en matière d'aménagement du territoire) est-il adéquat pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien, y compris les conditions d'intégrité et/ou d'authenticité, du bien ?

Le **cadre juridique** destiné à maintenir la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et/ou d'intégrité du bien du patrimoine mondial est **adapté pour assurer une gestion et une protection efficaces**.

5.2.4 - Le cadre juridique (à savoir la législation et/ou la réglementation) est-il adéquat dans la zone tampon pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien, y compris les conditions d'intégrité et/ou d'authenticité ?

Le **cadre juridique** de la zone tampon destiné à maintenir la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et/ou d'intégrité du bien du patrimoine mondial est **adapté pour assurer une gestion et une protection efficaces**.

5.2.5 - Le cadre juridique (à savoir la législation et/ou la réglementation) pour l'environnement général du bien du patrimoine mondial est-il adéquat pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien, y compris les conditions d'intégrité et/ou d'authenticité ?

Le **cadre juridique** pour l'environnement général du bien du patrimoine mondial constitue une **base appropriée pour une gestion et une protection efficaces du bien, tout en contribuant au maintien de sa valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et/ou d'intégrité du bien**.

5.2.6 - Le cadre juridique (à savoir la législation et/ou la réglementation) peut-il être appliqué ?

On dispose de **capacités / ressources acceptables** pour faire appliquer les mesures législatives et/ou réglementaires dans le périmètre du bien du patrimoine mondial mais certaines insuffisances subsistent dans la mise en œuvre.

5.2.7 - Indiquez brièvement comment la législation, y compris l'aménagement du territoire et les autres réglementations, fonctionne en pratique.

Les textes réglementaires relatifs à l'aménagement du territoire (locaux et nationaux) existent et prennent tous en compte les dispositions de la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine.

5.2.8 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations relatives aux mesures prises pour protéger le bien du patrimoine mondial

La législation Algérienne protège de manière générale au niveau national le patrimoine culturel et naturel et de manière particulière le patrimoine culturel et naturel au patrimoine

5.3. Système de gestion/Plan de gestion

5.3.1 - Cochez la/les case(s) décrivant le mieux le système de gouvernance et de gestion du bien

Système de gestion public local/national conjoint

Si vous avez choisi « Autre », précisez

5.3.2 - Système de gestion : indiquez quel(s) outil(s) de gestion ci-après est/sont utilisé(s) pour aider à protéger le bien.

Un plan officiel de gestion ou un plan de zonage du bien.
Un plan annuel de travail ou d'activités.
Autre
Les prescriptions du plan permanent de sauvegarde

5.3.3 - Décrivez brièvement le système de gestion établi pour votre bien

Le plan permanent de sauvegarde est un outil de gestion qui régit toutes les actions qui doivent être entreprises à l'intérieur du bien qui est mis en oeuvre par les autorités locales et contrôlé par les services du Ministère de la Culture (Agence Nationale des Secteurs Sauvegardés).

5.3.4 - Documents de gestion

Titre	Statut	Disponible	Date	Lien vers source
Casbah d'Alger: Avant-projet du plan général de sauvegarde	N/A	Disponible	1992	
Plan de sauvegarde de la Casbah: rapport préliminaire	N/A	Disponible	1996	
Politique et Stratégie de Sauvegarde de la Casbah d'Alger	N/A	Disponible	1999	
Plan de développement et d'aménagement de l'agglomération d'Alger	N/A	Disponible	1982	
Plan d'aménagement préliminaire: projet de revalorisation de la Casbah d'Alger	N/A	Disponible	1981	
Casbah d'Alger: Proposition du plan de Sauvegarde. Phase 1.	N/A	Disponible	1992	

Commentaire

- 2005 Casbah érigé en secteur sauvegardé. - 2006 démarrage des études du plan de sauvegarde. - 2012 approbation du plan permanent de sauvegarde conformément au décret exécutif 12-133 du 21mars 2012. - 2013 Elaboration du plan d'attaque ou plan d'action prioritaire.

5.3.5 - La Recommandation concernant le paysage urbain historique (2011) a-t-elle été utilisée pour développer les politiques et bonnes pratiques de protection du bien ?

La Recommandation concernant le paysage urbain historique de 2011 a été partiellement utilisée.

5.3.6 - Si la Recommandation concernant le paysage urbain historique (2011) a été utilisée pour ce bien, décrivez brièvement les mesures prises.

La recommandation relative au paysage urbain historique est appliquée conformément aux recommandations du comité du patrimoine mondial en 2015. Cette dernière est mise en oeuvre depuis la formulation des recommandations de la réunion internationale d'experts organisée à alger en janvier 2018 autour de la revitalisation et conservation de la casbah d'alger.

5.3.7 - Le document d'orientation sur les impacts du changement climatique sur le patrimoine mondial a-t-il été utilisé pour le bien ?

Le document d'orientation sur les impacts du changement climatique n'a pas été utilisé.

5.3.8 - Si le document d'orientation sur les impacts du changement climatique a été utilisé, décrivez brièvement les mesures prises, ainsi que les études effectuées sur les effets du changement climatique sur le bien :

5.3.9 - La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial a-t-elle été utilisée pour ce bien ?

La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial n'a pas été utilisée.

5.3.10 - Si la Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial a été utilisée, décrivez brièvement les mesures prises

5.3.11 - Les différents niveaux de l'administration (à savoir national/fédéral, régional/provincial/état, local/municipal, etc.) intervenant dans la gestion du bien du patrimoine mondial sont-ils bien coordonnés ?
Il y a une **coordination** entre les entités administratives impliquées dans la gestion du bien, **mais elle pourrait être améliorée.**

5.3.12 - Le système/plan de gestion est-il adéquat pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien ?
Le système/plan de gestion est **tout à fait adapté** pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien.

5.3.13 - Le système/plan de gestion est-il mis en œuvre ?
Le système/plan de gestion **n'est que partiellement mis en œuvre.**

5.3.14 - Existe-t-il un plan de travail/d'action annuel et est-il mis en œuvre ?
Il **existe** un plan de travail/plan d'action annuel et la **plupart des activités** sont mises en œuvre.

5.3.15 - Le système de gestion intègre-t-il des mécanismes et procédures formels pour assurer la participation et la contribution des groupes suivants, vivant dans les limites ou à proximité du bien du patrimoine mondial et/ou de la zone tampon, aux décisions de gestion maintenant la valeur universelle exceptionnelle du bien ?

		Sans objet	Pas de mécanismes de participation	Une certaine participation	Participation directe	Participation évolutive à tous les processus de décision pertinents
5.3.15.1	Communautés locales					×
5.3.15.2	Collectivités locales					×
5.3.15.3	Propriétaires dans le périmètre du bien et de la zone tampon					×
5.3.15.4	Peuples autochtones	×				
5.3.15.5	Femmes					×
5.3.15.6	Autres groupes spécifiques	×				
	Si vous avez choisi « Autres groupes spécifiques », veuillez préciser					

5.3.16 - Évaluez la coopération/relation entre les gestionnaires/coordonateurs/personnel du bien du patrimoine mondial et les groupes suivants

		Sans objet	Pas de coopération/relation	Faible	Moyenne	Bonne
5.3.16.1	Communautés locales				×	
5.3.16.2	Autorités locales/municipales					×
5.3.16.3	Peuples autochtones	×				
5.3.16.4	Propriétaires fonciers				×	
5.3.16.5	Femmes				×	
5.3.16.6	Jeunes/enfants				×	
5.3.16.7	Chercheurs			×		
5.3.16.8	Visiteurs locaux/touristes	×				
5.3.16.9	Touristes nationaux/internationaux	×				
5.3.16.10	Secteur touristique				×	
5.3.16.11	Entreprises et industries locales	×				
5.3.16.12	ONG	×				
5.3.16.13	Autres groupes spécifiques	×				
	Si vous avez choisi « Autres groupes spécifiques », veuillez préciser					

5.3.17 - Évaluez de quelle manière le système de gestion de votre bien contribue à atteindre les objectifs de la Politique pour l'intégration d'une perspective de développement durable dans les processus de la Convention du patrimoine mondial

		Sans objet	Pas de contribution	Contribution limitée	Contribution importante	Parfaite réalisation des objectifs
5.3.17.1	Le système de gestion du bien contribue à l'égalité des genres.				×	
5.3.17.2	Le système de gestion du bien offre des services / avantages à la communauté locale au niveau de l'écosystème (par ex. air, eau, aliments, plantes médicinales).	×				

5.3.17.3	Le système de gestion du bien contribue à l'inclusion sociale et l'équité, en améliorant les opportunités pour tous, indépendamment de l'âge, du sexe, du handicap, de l'origine ethnique ou autre, de la religion, du milieu économique ou de toute autre considération.				×	
5.3.17.4	Le système de gestion du bien intègre une approche fondée sur les droits de l'homme.	×				
5.3.17.5	Le système de gestion du bien contribue à favoriser le développement économique inclusif local et à améliorer les moyens de subsistance.				×	
5.3.17.6	Le système de gestion du bien contribue à la prévention des conflits, en respectant la diversité culturelle dans le périmètre et à proximité des biens du patrimoine.	×				

5.3.18 - Commentaires supplémentaires concernant l'évaluation du système de gestion ci-dessus

5.3.19 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations relatives au système/plan de gestion

6. Ressources financières et humaines

6.1. Financement

6.1.1 - Si vos sources de financement ne correspondent pas exactement à celles indiquées, inscrivez les sommes correspondant au type de financement qui représente votre situation avec le plus de justesse et utilisez la boîte de commentaires pour plus de détails.

		Frais de projets	Frais courants
6.1.1.1	Financement multilatéral (FEM, Banque mondiale, etc.)	0 %	0 %
6.1.1.2	Financement international bilatéral	0 %	0 %
6.1.1.3	Fonds du patrimoine mondial (Assistance internationale)	0 %	0 %
6.1.1.4	Contribution des autres conventions et programmes	0 %	0 %
6.1.1.5	Dons internationaux (ONG, fondations, etc.)	0 %	0 %
6.1.1.6	Gouvernemental (national/fédéral)	0 %	0 %
6.1.1.7	Gouvernemental (régional, provincial, État central)	98 %	0 %
6.1.1.8	Gouvernemental (local/municipal)	0 %	95 %
6.1.1.9	Dons nationaux (ONG, fondations, etc.)	0 %	0 %
6.1.1.10	Frais payés par les visiteurs (par ex. entrée, toilettes, parking, camping, etc.)	0 %	0 %
6.1.1.11	Activités commerciales (par ex. merchandising et restauration, permis pour filmer, concessions, etc.)	0 %	0 %
6.1.1.12	Autre	2 %	5 %
		Total 100 %	Total 100 %

6.1.2 - Commentez ci-après les autres sources de financement qui ne sont pas indiquées ci-avant

Le financement des opérations d'intervention sur le bien (entretien, restauration, réhabilitation,etc) est assuré par l'Etat Algérien en majorité. La commune prend en charge quelques opérations courantes tels que: la réfection des trottoirs, des routes, les infrastructures scolaires, le nettoyage. Quelques propriétaires privés financent les travaux de leurs biens mais cela reste encore faible. Certaines associations contribuent dans des financement pour le nettoyage des parcelles vides

6.1.3 - Le budget actuel est-il suffisant pour gérer de manière efficace le bien du patrimoine mondial ?

Le budget dont on dispose **est acceptable**, mais **pourrait être augmenté ultérieurement** afin de répondre entièrement aux besoins de la gestion.

6.1.4 - Les sources actuelles de financement sont-elles assurées et ont-elles des chances de le rester ?

Les sources actuelles de financement **sont assurées à moyen terme** et **devraient être assurées pour le long terme**.

6.1.5 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations relatives au financement et aux infrastructures

Le financement pour la préservation et la conservation du patrimoine culturel Casbah d'Alger est un financement exclusivement national (gouvernemental : Etat Algérien.)

6.1.6 - Estimez la participation des hommes et des femmes à la gestion, la conservation et l'interprétation des biens du patrimoine mondial et dans quelle mesure ils sont issus des communautés locales.

		Issus des communautés locales %	Issus d'ailleurs %
6.1.6.1	Hommes	50 %	80 %
6.1.6.2	Femmes	50 %	20 %
		Total 100 %	Total 100 %

6.1.7 - Les ressources humaines disponibles sont-elles suffisantes pour gérer le bien du patrimoine mondial ?

Les ressources humaines sont **en partie adaptées** aux besoins de la gestion du bien du patrimoine mondial.

6.1.8 - Concernant les besoins en matière de gestion du bien du patrimoine mondial, veuillez évaluer la disponibilité des professionnels dans les disciplines suivantes

Conservation	Bonne disponibilité
Durabilité environnementale	Faible disponibilité
Participation et inclusion des communautés	Faible disponibilité
Préparation aux risques	Sans objet
Renforcement des compétences et éducation	Disponibilité moyenne
Administration	Bonne disponibilité
Recherche et suivi	Disponibilité moyenne
Sensibilisation et communication des informations publiques	Disponibilité moyenne
Marketing et promotion	Sans objet
Interprétation	Faible disponibilité
Gestion des visiteurs / tourisme	Faible disponibilité
Gardiennage, police	Disponibilité moyenne

6.1.9 - Pour la gestion du bien du patrimoine mondial, veuillez noter la disponibilité de formations dans les disciplines énumérées

Conservation	Bonne disponibilité
Durabilité environnementale	Faible disponibilité
Participation et inclusion des communautés	Pas de disponibilité
Préparation aux risques	Faible disponibilité
Renforcement des capacités et éducation	Disponibilité moyenne
Administration	Faible disponibilité
Recherche et suivi	Faible disponibilité
Sensibilisation et communication des informations publiques	Faible disponibilité
Marketing et promotion	Sans objet
Interprétation	Pas de disponibilité
Gestion des visiteurs/tourisme	Pas de disponibilité
Forces de l'ordre (gardiennage, police)	Faible disponibilité

6.1.10 - La Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial a-t-elle été utilisée pour le bien ?

La Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial **a été utilisée**.

6.1.11 - Si la Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial a été utilisée, décrivez brièvement les mesures prises.

La stratégie de renforcement des capacités du patrimoine a été utilisé de manière sporadique, étant donné que l'Etat partie à travers les points focaux a participé à plusieurs cycles de formation.

6.1.12 - Existe-t-il des plans ou programmes de renforcement des compétences sur site pour développer l'expertise locale et permettre le transfert des compétences pour la conservation et la gestion du bien du patrimoine mondial ?

Un **plan** ou programme **local** de renforcement des compétences **est en place et partiellement mis en œuvre** ; certaines compétences techniques sont transmises à ceux qui gèrent le bien localement, **mais le travail technique est effectué pour l'essentiel par du personnel extérieur**.

6.1.13 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant les ressources humaines, l'expertise et la formation

Programme d'échanges entre l'agence des secteurs sauvegardés et l'école polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'alger a été mis en place pour initier les cadres de l'ANSS au suivi des opérations portant maîtrise d'œuvre sur les biens culturels immobiliers. Partage d'expériences avec des experts européens sous forme de workshop, autour de l'approche participative de la société civile dans la mise en œuvre du plan de sauvegarde de la kasbah d'alger.

7. Études scientifiques et projets de recherche

7.1 - A-t-on une connaissance appropriée (scientifique ou traditionnelle) des valeurs et attributs du bien du patrimoine mondial permettant de soutenir la planification, la gestion et le processus décisionnel afin d'assurer le maintien de la valeur universelle exceptionnelle ?

La connaissance des valeurs et attributs du bien du patrimoine mondial est **acceptable** dans les domaines essentiels mais il y a des lacunes.

7.2 - Un programme de recherche est-il prévu dans le périmètre du bien pour répondre aux besoins de la gestion et/ou pour améliorer la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle ?

Il y a une recherche considérable, mais elle n'est pas axée sur les besoins de la gestion et/ou l'amélioration de la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle.

7.3 - Les résultats des programmes de recherche sont-ils librement disponibles et diffusés ?

Les résultats de la recherche sont communiqués uniquement aux communautés et participants locaux, sans diffusion active auprès des organismes nationaux ou internationaux.

7.4 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant les études scientifiques et les projets de recherche

Il y a de la recherche qui se fait au niveau des universités, les résultats ne sont diffusés qu'à l'interne. De ce fait des passerelles sont en cours d'être établies entre les institutions en charge de ce bien et les universités afin de partager les résultats des recherches obtenues.

8. Éducation, information et sensibilisation

8.1 - Veuillez évaluer le degré de connaissance et de compréhension de l'existence et des motifs d'inscription du bien du patrimoine mondial parmi les groupes suivants

Communautés locales	Sensibilisation moyenne
Autorités locales, municipales	Bonne sensibilisation
Peuples autochtones	Sans objet
Propriétaires fonciers	Sensibilisation moyenne
Femmes	Sensibilisation moyenne
Jeunes/enfants	Sensibilisation moyenne
Chercheurs	Sensibilisation moyenne
Visiteurs locaux	Aucune sensibilisation
Touristes nationaux/internationaux	Sans objet
Secteur du tourisme	Sensibilisation moyenne
Entreprises et industries locales	Sans objet
ONG	Sans objet
Autres groupes spécifiques	Sans objet
Si vous avez choisi « Autres groupes spécifiques », précisez :	

8.2 - Le bien dispose-t-il d'un/de programme(s) d'éducation sur le patrimoine pour les enfants et/ou les jeunes contribuant à mieux faire comprendre le patrimoine, promouvoir la diversité et encourager le dialogue interculturel ?

Il existe un programme planifié et efficace d'éducation et de sensibilisation des enfants et des jeunes qui contribue à la protection du bien du patrimoine mondial.

8.3 - Quel est le public ciblé par les programmes d'éducation et de sensibilisation sur le bien ?

Communautés locales
Jeunes/enfants

8.4 - Veuillez noter le caractère plus ou moins adapté des installations suivantes destinées aux visiteurs, en ce qui concerne l'éducation, l'information, l'interprétation et la sensibilisation au bien du patrimoine mondial

Centre d'accueil des visiteurs	Non prévu mais nécessaire
Musée de site	Bien adaptée
Kiosques d'information	Non prévu mais nécessaire
Visites guidées	Moyennement adaptée
Sentiers/itinéraires	Bien adaptée
Documents d'information papier	Peu adaptée
Informations en ligne (site web, réseaux sociaux, etc.)	Moyennement adaptée
Transports	Bien adaptée
Autre	Non nécessaire
Si vous avez choisi « Autre », précisez	

8.5 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'éducation, l'information et la sensibilisation

L'agence des secteurs sauvegardés entreprend plusieurs actions dans le but de sensibiliser et d'informer le large public et en particulier le jeune public en réalisant ce qui suit : - communication à travers le compte Facebook - réalisation de dépliants et banniers - visites guidées du jeune public - présentation du site de la Casbah aux écoliers (au sein des établissements scolaires) - organisation d'ateliers ludiques destinés au jeune public

9. Gestion des visiteurs

9.1 - Estimez le nombre de visiteurs annuel (visiteurs nationaux et internationaux compris) depuis le dernier Rapport périodique

20500 / 12300 / 6500 / 4200 / 5000 /

9.2 - Sources d'information utilisées pour rassembler les statistiques de fréquentation

Autre

par rapport aux visites des musées situés à l'intérieur du bien

9.3 - Quelle est la durée moyenne d'une visite sur le site du patrimoine mondial ?

Une journée (sans nuitée)

9.4 - Veuillez indiquer les sources d'information

Les données approximatives avancées relatives aux visites des touristes nationaux ou internationaux ont été récoltées par rapport aux visites des musées situés à l'intérieur de la Casbah d'Alger.

9.5 - Quelles sont les dépenses moyennes approximatives des visiteurs par jour (Estimez la dépense en dollars des États-Unis) ?

aucune information / aucune information / aucune information / Il n'existe pas de frais d'entrée en dehors des musées qui se situent à l'intérieur du bien / Il n'existe pas de loisirs / aucune information /

9.6 - Veuillez indiquer les sources d'information

9.7 - Le système/plan de gestion du bien du patrimoine mondial intègre-t-il une stratégie, avec un plan d'actions, pour gérer le flux de visiteurs, l'activité touristique et ses impacts économiques, socioculturels et environnementaux ?

Il y a une **stratégie planifiée et efficace** de gestion du flux de visiteurs, de l'activité touristique et de ses impacts sur le bien du patrimoine mondial.

9.8 - Commentaires concernant la réponse fournie à la question 9.7 ci-dessus

Le Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Secteur Sauvegardé de la Casbah d'Alger donne des orientations, indiquant les circuits touristiques, culturels et historiques. La wilaya d'Alger a réalisé certaines opérations afin de mettre en valeur le circuit touristique tels que : - la réfection du pavé - la restauration et la mise à niveau des portes - la réhabilitation des fontaines

9.9 - L'utilisation du bien par les visiteurs est-elle gérée de manière efficace pour préserver la valeur universelle exceptionnelle du bien ?

L'usage par les visiteurs du bien du patrimoine mondial est **géré efficacement** et n'affecte pas sa valeur universelle exceptionnelle.

9.10 - L'efficacité de la gestion du tourisme est-elle régulièrement contrôlée ?

Oui, avec un autre système

Si vous utilisez un autre système, précisez :

9.11 - Comment le secteur du tourisme coopère-t-il avec la gestion du site pour enrichir les expériences du visiteur et préserver la valeur universelle exceptionnelle du bien du patrimoine mondial ?

Il y a **des contacts** entre les responsables du bien du patrimoine mondial et l'industrie touristique mais cela **reste surtout limité à des questions administratives et de réglementation**.

9.12 - Comment les informations sur la valeur universelle exceptionnelle du bien sont-elles présentées et interprétées ?

La présentation et l'interprétation de la valeur universelle exceptionnelle du bien **sont acceptables mais pourraient être améliorées**.

9.13 - Dans combien d'emplacements l'emblème du patrimoine mondial est-il exposé au sein du bien ?

Dans **beaucoup d'emplacements** et **facilement visible** par les visiteurs.

9.14 - Comment les revenus du tourisme/apportés par les visiteurs (droits d'entrée, permis) contribuent-ils à la gestion du bien du patrimoine mondial ?

On **collecte des droits d'entrée** et cela **contribue un peu** à la gestion du bien du patrimoine mondial.

9.15 - Existe-t-il des initiatives locales de tourisme durable ?

Oui

Si vous avez répondu « Oui », précisez

Des initiatives locales de tourisme commencent à prendre forme, sauf qu'il doit être mieux encadré

9.16 - Les bénéfices du tourisme sont-ils partagés avec les communautés locales ?

Non

Si vous avez répondu « Oui », précisez :

9.17 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant la gestion des visites du bien du patrimoine mondial

- Les emblèmes du patrimoine mondial ont été placés au niveau de tout le territoire du bien en 2009. mais à l'heure actuelle ces derniers ont été complètement endommagés. - Pour les visites du site, les visiteurs sont accompagnés par des guides privés. Cette situation est à organiser de manière à être plus efficiente. - La collecte des droits d'entrée se fait au niveau des musées situés au niveau de la Casbah d'Alger, ces derniers servent à l'entretien des musées.

10. Suivi

10.1 - Existe-t-il un programme de suivi dans le périmètre du bien qui soit axé sur les besoins de la gestion et/ou sur une meilleure compréhension de sa valeur universelle exceptionnelle ?

Il existe un **programme de suivi complet et intégré** portant sur les besoins de la gestion et/ou l'amélioration de la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle.

10.2 - Les informations nécessaires sont-elles disponibles pour définir des indicateurs clés de mesure de l'état de conservation et sont-elles utilisées pour contrôler de quelle manière la valeur universelle exceptionnelle du bien est maintenue ?

L'information sur les valeurs du bien du patrimoine mondial est **appropriée** et des **indicateurs clés** ont été définis, mais le **suivi de l'état des indicateurs pourrait être amélioré**.

10.3 - Des indicateurs clés sont-ils définis et en place pour les aspects principaux suivants du bien ?

	Importance des indicateurs de suivi	Sans objet	Pas d'indicateurs	Indicateurs définis mais pas encore en usage	Indicateurs définis et utilisés depuis le dernier cycle de soumission de Rapports périodiques
10.3.1	État de conservation				✕
10.3.2	Efficacité du système de gestion				✕
10.3.3	Système de gouvernance		✕		
10.3.4	Synergie appropriée avec les autres désignations de conservation		✕		
10.3.5	Contribution au développement durable		✕		
10.3.6	Renforcement des capacités		✕		

10.4 - Commentaires concernant les indicateurs clés adoptés pour le bien

Les indicateurs clés de contrôle et mesure de l'état de conservation des biens, sont mentionnés au niveau du Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Secteur Sauvegardé de la Casbah d'Alger. Un suivi régulier est fait pour constater l'évolution de ces indicateurs.

10.5 - Veuillez noter le niveau de participation des groupes suivants au suivi :

Gestionnaires et personnel du patrimoine mondial	Bonne participation
Autorités locales, municipales	Bonne participation
Communautés locales	Participation moyenne
Peuples autochtones	Sans objet
Propriétaires fonciers	Peu de participation
Femmes	Bonne participation
Chercheurs	Participation moyenne
Secteur du tourisme	Aucune participation
Entreprises et industries locales	Sans objet
ONG	Sans objet
Autres groupes spécifiques	Sans objet
Si vous avez choisi « Autres groupes spécifiques », veuillez préciser :	

10.6 - L'État partie a-t-il mis en œuvre les recommandations appropriées du Comité du patrimoine mondial (Aller au début du chapitre 3 pour le [lien vers les rapports sur l'état de conservation](#) de la base de données du Centre du patrimoine mondial sur l'état de conservation) ?

La mise en œuvre est en cours.

10.7 - Commentaires concernant la mise en œuvre des recommandations du Comité du patrimoine mondial

Un plan d'action prioritaire a été mis en place afin de préserver, restaurer et réhabiliter les biens vulnérables. Ce plan est en cours de mise en œuvre par les services de la wilaya d'Alger direction des équipements publics, sous le contrôle et le suivi des services du ministère de la culture tel que l'agence nationale des secteurs sauvegardés.

10.8 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant le suivi

Le contrôle et suivi de l'état de conservation du site de la Casbah d'Alger se fait régulièrement par les services techniques de l'Agence Nationale des Secteurs Sauvegardés en relation avec les autorités locales de la wilaya d'Alger.

11. Évaluation des principaux besoins de gestion

11.1 - Évaluation des besoins de gestion

5.1	Limites et zones tampons		
5.1.3	The property has no buffer zone, but there is a need for one		✕
5.1.4	The property has no known and recognised buffer zone		
5.2	Mesures de protection		
5.2.6	There is acceptable capacity/resources to enforce legislation and/or regulation in the World Heritage property but some deficiencies of enforcement remain		✕
5.3	Système de gestion/Plan de gestion		
5.3.5	Some use has been made of the Historic Urban Landscape Recommendation to develop policies and best practices for the protection of the property		✕
5.3.7	No use has been made of the Policy Document on the Impacts of Climate Change on World Heritage Properties at the property		
5.3.9	No use has been made of the Strategy for Reducing Risks from Disasters at World Heritage Properties at the property		✕
5.3.11	There is coordination between the range of administrative bodies involved in the management of the property, but it could be improved		
5.3.13	The management system at the property is only being partially implemented		✕
6.1	Financement		
6.1.3	The available budget is acceptable but could be further improved to fully meet the management needs of the World Heritage property		
6.1.7	Human resources partly meet the management needs of the World Heritage property		✕
6.1.10	Some use has been made of the World Heritage Strategy for Capacity Development at the World Heritage property		
6.1.12	A site-based capacity building plan or programme is in place and partially implemented; some technical skills are being transferred to those managing the property locally, but most technical work is carried out by external staff		✕
7	Études scientifiques et projets de recherche		
7.2	There is considerable research in the World Heritage property but it is not directed towards management needs and/or improving understanding of Outstanding Universal Value		
7.3	Research results are shared with local communities and partners but there is no active outreach to national or international agencies		
9	Gestion des visiteurs		
9.11	There is contact but this is largely confined to administrative or regulatory mattersThere is contact between those responsible for the World Heritage property and the tourism industry but this is largely confined to administrative or regulatory matters		
9.12	The presentation and interpretation of the Outstanding Universal Value of the property is acceptable but improvements could be made		
10	Suivi		
10.2	Information on the values of the World Heritage property is adequate and key indicators have been defined but monitoring of the status of indicators could be improved		

Veuillez sélectionner 3 points supplémentaires

☒ Please save this question to reflect changes

12. Résumé et conclusions

12.1. Tableau récapitulatif - Facteurs affectant le bien

12.1.1 - Summary - Factors affecting the Property

4.4	Pollution						
4.4.2	Ground water pollution	Critère 5, la pollution des eaux souterraine n"affecte pas la VUE du bien	dans le cadre des mesures d"urgence, des travaux de nettoyage des puits et djebs ont été effectués ce qui a amplement réduit l"ampleur du problème. Des travaux de réhabilitation des trois collecteurs principaux sont en voie d"achèvement.	services du ministère de la culture et de la wilaya d"Alger	actions en cours de réalisation, échéancier 2019-2025	services du ministère de la culture et, wilaya d"Alger	Le gestionnaire du site accorde une très grande importance à la prise en charge de ce facteur de manière à réduire ce phénomène.

4.4.5	Solid waste	le Critère 5, les déchets ménagers n'affectent pas la VUE du bien.	la wilaya Alger à travers ses services concernés (ASROUT, NETCOM), fait des efforts considérables pour maintenir le bien dans un état de propreté.	le contrôle et suivi sont continus et réguliers par les services de la wilaya d'Alger tels que les services de la commune de la Casbah d'Alger et l'agence nationale des secteurs sauvegardés service du ministère de la culture.	opération continuellement en cours. 2019-2025	les services de la wilaya chargés de l'entretien et nettoyage quotidiens sous le contrôle des services de la commune.	L'opération de ramassage des déchets solides se fait en continu, des campagnes de volontariat sont également organisées par les jeunes et les habitants.
-------	-------------	--	--	---	---	---	--

4.7 Conditions locales affectant le tissu physique

4.7.2	Relative humidity	Critère 5, l'humidité n'a pas affecté la VUE du bien	Des travaux de mise hors d'eau ont été effectués au niveau des biens les plus vulnérables. D'autres opérations sont également programmées dans le cadre du plan d'action qui est en cours.	Etablissements sous tutelle du ministère de la culture ainsi que ceux de la wilaya d'alger.	2019-2025	Maitres d'oeuvre spécialisés dans le domaine.	La prise en charge de ce facteur constitue une préoccupation constante qui est prise en considération par le gestionnaire du bien
-------	-------------------	--	--	---	-----------	---	---

4.7.6	Water (rain/water table)	Critère 5, l'eau de pluie n'a pas affecté la VUE du bien.	Réfection de l'étanchéité des planchers, et des descentes des eaux pluviales. certaines opérations ont été réalisés, d'autres sont en cours, et d'autres sont programmées.	Etablissements sous tutelle du ministère de la culture ainsi que ceux de la wilaya d'alger.	2019-2025	Maitres d'oeuvre spécialisés dans le domaine.	La prise en charge de ce facteur constitue une préoccupation constante qui est prise en considération par le gestionnaire
-------	--------------------------	---	--	---	-----------	---	---

4.8 Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine

4.8.4	Changes in traditional ways of life and knowledge system	critère 5, la majorité des bâtisses sont squattées par des indus occupants, ce phénomène n'a pas affecté la VUE du bien	une opération de relogement a lieu afin de dé densifier les biens des campagnes de sensibilisation pour l'entretien des biens sont menées régulièrement	les services de la wilaya d'Alger et ceux du ministère de la culture	2019-2030	services de la wilaya d'Alger et ceux du ministère de la culture	Des campagnes de sensibilisation se font par les associations et les services du ministère de la culture auprès des squatteurs afin que ces derniers préservent et entretiennent les biens occupés,
-------	--	---	---	--	-----------	--	---

4.11 Évènements écologiques ou géologiques soudains

4.11.2	Earthquake	Critères 2, les différents seismes qu'a connue Alger n'ont pas affecté la VUE du bien	mise en place d'un plan de résilience urbaine	les services de la wilaya et ceux du ministère de la culture	2019-2030	services de la Wilaya d'Alger et ceux du ministère de la culture	un plan de résilience urbaine est en cours d'élaboration par le BET EMI ayant pour objectif de "développer la résilience de la capitale, sa capacité à réduire l'impact d'une catastrophe sur les vies humaines et les biens.
--------	------------	---	---	--	-----------	--	---

Summary - Factors affecting the Property complété

12.2. Tableau récapitulatif 2 – Besoins en matière de gestion

12.2.1 - Summary - Management Needs

5.1	Limites et zones tampons				
		Actions	Timeframe	Lead agency (and others involved)	More info / comment
5.1.3	The property has no buffer zone, but there is a need for one	La superficie du secteur sauvegardé la casbah d'Alger est supérieure aux limites du classement du patrimoine mondial. Le surplus pourrait être considéré comme une zone tampon.	2019-2030	services de la wilaya d'Alger et ceux du ministère de la culture	Cette superficie pourrait être introduite auprès de l'UNESCO pour être proposée comme zone tampon.
5.2	Mesures de protection				

5.2.6	There is acceptable capacity/resources to enforce legislation and/or regulation in the World Heritage property but some deficiencies of enforcement remain	des cycles de formation sont mis en place pour renforcer les capacités des ressources humaines existantes	chaque année	au niveau des universités et périodiquement avec la commission européenne	La ressource humaine reste insuffisante pour couvrir l'ensemble du périmètre mais des systèmes d'alerte sont prévus pour parer à toute infraction à la réglementation.
-------	---	---	--------------	---	--

5.3	Système de gestion/Plan de gestion				
5.3.5	Some use has been made of the Historic Urban Landscape Recommendation to develop policies and best practices for the protection of the property	La recommandation a été utilisée au cours de la préparation de la réunion internationale d'experts autour de la conservation et revitalisation de la casbah d'Alger, ainsi qu'au cours de l'organisation des tables rondes thématiques.	2017-2025	Ministère de la Culture, Services de la wilaya d'Alger	la mise en œuvre de la recommandation, exige une approche holistique dans la prise en charge du bien, ainsi que la participation de tous les opérateurs concernés.
5.3.9	No use has been made of the Strategy for Reducing Risks from Disasters at World Heritage Properties at the property	Des actions ont été entreprise par la wilaya d'Alger en engageant le BET depuis 2018 " Earthquakes and Megacities Initiative" (EMI) pour l'élaboration du PDRU plan directeur de résilience urbaine, ce dernier est toujours en cours.	2020-2025	Services de la wilaya en collaboration avec les services du ministère de la culture pour la Casbah d'Alger	Des séances de concertations ont eu lieu entre les services du ministère de la culture ANSS et le BET EMI afin de voir ensemble la meilleure façon de développer les outils à réduire l'impact d'une catastrophe sur les vies humaines et sur les biens.
5.3.13	The management system at the property is only being partially implemented	- la mise en œuvre du PPSMVSS se fait dans le cadre de l'exécution du plan d'action prioritaire.	ce plan est en cours de réalisation, 2019-2025	Les services de la wilaya d'Alger à travers: - Direction des équipements publics - direction de l'aménagement et restructuration des quartier	la mise en œuvre complète du plan de gestion est un travail de longue haleine et pour ce faire des actions de sensibilisation et d'incitation sont menées afin que la société civile, ainsi que les différents opérateurs s'en imprègnent

6.1	Financement				
6.1.7	Human resources partly meet the management needs of the World Heritage property	Cycles de sensibilisation et formation des maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvre pour permettre une prise en charge efficiente du bien.	en cours, 2019-2025	Ministère de la Culture, les services de la wilaya d'Alger	les cadres des services du ministère de la culture œuvrent en collaboration avec la société civile pour répondre aux besoins de la gestion du bien par des actions de sensibilisation.
6.1.12	A site-based capacity building plan or programme is in place and partially implemented; some technical skills are being transferred to those managing the property locally, but most technical work is carried out by external staff	des actions ont été concrétisées à savoir: - formation des cadres de l'Agence Nationale des Secteurs Sauvegardés - réalisation d'un guide d'entretien destiné aux habitants	en cours	services de la wilaya d'Alger services du ministère de la culture société civile	un programme de d'incitation des habitants à la prise en charge l'entretien et restauration de leurs biens est mené. Actuellement l'intervention se fait par le biais de maîtres d'œuvre privés, sur des financements publics

Summary - Management Needs complété

12.3. Conclusions finales sur l'état de conservation du bien

12.3.1 - Following the analysis undertaken for this report, what is the current state of Authenticity of the World Heritage property?

The Authenticity of the World Heritage property **has been preserved**

12.3.2 - Following the analysis undertaken for this report, what is the current state of Integrity of the World Heritage property?

The Integrity of the World Heritage property is **intact**

12.3.3 - Following the analysis undertaken for this report, what is the current state of the World Heritage property's Outstanding Universal Value?

The World Heritage property's Outstanding Universal Value has been **maintained**.

12.3.4 - What is the current state of the property's other values?

Other important cultural and/or natural values and the state of conservation of the World Heritage property are **intact**

12.3.5 - Comments, conclusions and/or recommendations related to the state of conservation of the property.

L'état de conservation du bien est quelque peu compromis dû à plusieurs facteurs décrits dans ce rapport: - vieillissement des matériaux, le manque d'entretien, l'occupation par des indus occupants, phénomène climatique pluie humidité, séisme. Mais l'état Algérien déploie des efforts considérables pour stabiliser et améliorer l'état de conservation des biens par des actions énumérées dans ce questionnaire.

13. Impact de l'inscription au patrimoine mondial

13.1 - Please rate the impacts of World Heritage status of the property in relation to the following areas

Conservation	Positive
Research and monitoring	Positive
Management effectiveness	Positive
Quality of life for local communities and indigenous peoples	No impact
Recognition	No impact
Education	Positive
Infrastructure development	Positive
Funding for the property	Positive
International cooperation	Positive
Political support for conservation	Positive
Legal/Policy framework	Positive
Advocacy	Not applicable
Institutional coordination	Positive
Security	Positive
Gender equality	No impact
Provision of ecosystem services/ benefits to local communities	Not applicable
Social inclusion and equity, and improvement of opportunities for all, irrespective of age, sex, disability, ethnicity, origin, religion, or economic or other status	Not applicable
Fostering inclusive local economic development and enhancing livelihood	Not applicable
Contributing to conflict prevention, including respect for cultural diversity within and around heritage properties	Not applicable
Other	Not applicable
If 'Other', please specify	

13.2 - Comments, conclusions and/or recommendations related to World Heritage status and its impacts

Le fait que la Casbah d'Alger soit classé patrimoine mondial, les acteurs qu'ils soient institutionnels ou privés prennent en considération ce facteur et cela dans les prises de décisions que ce soit pour des travaux, aménagement ou autre.

14. Bonnes pratiques de mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial*

14.1 - Example of good practice in World Heritage protection, identification, conservation or management at the property level

la vallée du M"Zab site classé patrimoine mondial et aussi érigé en secteur sauvegarde est un bon exemple de pratique de par : - sa bonne conservation et préservation - l'implication de la population locale - la fréquentation touristique

14.2 - Define which topics are covered by this example of best practice at the property level

Sustainable Development
State of Conservation
Management
Governance
Capacity Building

15. Évaluation de l'exercice de soumission de Rapports périodiques

15.1. Pertinence de l'exercice de soumission des Rapports périodiques

15.1.1 - Has the Periodic Reporting process improved the understanding of the following?

The <i>World Heritage Convention</i>
The concept of Outstanding Universal Value
The property's Outstanding Universal Value
The concept of Integrity and/or Authenticity
The property's Integrity and/or Authenticity
Management effectiveness to maintain the Outstanding Universal Value
Monitoring and reporting

15.1.2 - Please rate the follow-up to conclusions and recommendations from previous Periodic Reporting exercise by the following entities

State Party	Good
Site Managers	Good
UNESCO World Heritage Centre	Good
Advisory Bodies (ICOMOS, IUCN, ICCROM)	Good

15.2. Utilisation des données

15.2.1 - How do the authorities in charge of the property plan to use the data recorded from this cycle of Periodic Reporting?

Revision of priorities/strategies/policies for the protection, management and conservation of heritage
Fundraising
Awareness raising
Advocacy

15.2.2 - Comments on use of data from the Cycle of Periodic Reporting

Les rapports périodiques qui sont élaborés à chaque cycle de soumission permettent un meilleur suivi et contrôle de l'état de conservation de la valeur universel exceptionnel du bien. Et aussi à améliorer certains aspects tels que : - travail collaboratif avec les autorités locales - sensibilisation des habitants et le large public

15.3. Délais et ressources

15.3.1 - Entities involved in the filling out of this online questionnaire (tick as many boxes as applicable)

Governmental institutions responsible for cultural and natural heritage
Site Manager/Coordinator World Heritage property staff

15.3.2 - Has a gender balanced contribution and participation been considered in the filling out of this questionnaire?

Gender balance is explicitly considered and effectively implemented in the process.

15.3.3 - Were you given adequate time (i.e. roughly ten months) to gather necessary information and to fill in this questionnaire?

Yes

15.3.4 - Please estimate the time (working hours) needed to complete this questionnaire

18 / 8 / 30 /

15.3.5 - Did you mobilise any additional resources to fill out this questionnaire?

	Additional resources	No	Yes
15.3.5.1	Human resources		✗
15.3.5.2	Financial resources for organizing consultation meetings/ training	✗	

15.4. Format et contenu du Rapport périodique

15.4.1 - How accessible was the information required to complete this questionnaire?

Most required information was accessible.

15.4.2 - Was the questionnaire easy to use and clear to understand?

		Very Difficult	Difficult	Easy	Very easy
15.4.2.1	Ease of use of questionnaire			✗	

15.4.3 - Please provide suggestions for improvement of the Periodic Reporting questionnaire

Il serait souhaitable d'organiser la formation des gestionnaires des sites relative au questionnaire en amont et cela pour une meilleur efficacité dans la compréhension et le gain de temps.

15.5. Formation et conseils

15.5.1 - Please rate the level of support in terms of training and guidance from the following entities in completing this questionnaire

UNESCO World Heritage Centre	Good
UNESCO (other sectors/field offices)	Fair
UNESCO National Commission	Not applicable
ICOMOS International	Not applicable
IUCN International	Not applicable
ICCROM international/regional	Not applicable
ICOMOS national/regional	Not applicable
IUCN national/regional	Not applicable

15.5.2 - Please rate the level of support for completing the Periodic Reporting questionnaire from the following entities

UNESCO World Heritage Centre	Fair
State Party Representative (national Focal Point)	Good
UNESCO other sectors (e.g. field office)	Not applicable
National Commission for UNESCO	Not applicable
ICOMOS International	Not applicable
ICCROM International/regional	Not applicable
ICOMOS national/regional	Not applicable
IUCN national/regional	Not applicable
IUCN International	Not applicable

15.5.3 - Were the online training resources prepared by the World Heritage Centre regarding Periodic Reporting adequate for you to complete this questionnaire?

Yes

15.5.4 - If you found that the online training resources were not adequate, what changes would you like to see implemented?

15.6. Actions qui exigeront un examen formel du Comité du patrimoine mondial

15.6.1 - Summary of actions that will require formal consideration by the World Heritage Committee

Pas d'éléments proposés pour mise à jour.

15.7. Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'évaluation de l'exercice de soumission des Rapports périodiques

15.7.1 - Comments, conclusions and/or recommendations related to the Assessment of the Periodic Reporting Exercise

L'évaluation de l'exercice de soumission des rapports périodiques nous permet de mettre à jour en continue les données relatives au site sur plusieurs aspects: - juridique - état de conservation - touristique - vulgarisation, etc.....

15.7.2 - Thank you for having filled in all the questions. Please contact your National Focal Point for validation.